

France-Istres: Primary batteries

OJ S 44/2014 04/03/2014

Contract notice

Supplies

Directive 2009/81/EC

Section I: Contracting authority/entity

I.1. Name and addresses

Official name: Centre d'essais en vol

Postal address: Ministère de la défense – direction générale de l'armement – direction technique – service centralisé des achats techniques – site d'Istres

Town: Istres Cedex

Postal code: 13804

Country: France

Contact person: Mme Sophie Lhoumeau

For the attention of: M. l'adjoint au chef du service centralisé des achats techniques

E-mail: sophie.lhoumeau@intradef.gouv.fr

Telephone: +33 442483525

Fax: +33 442483210

Internet address(es):

General address of the contracting authority/entity: <http://www.ixarm.com>

Address of the buyer profile: <http://www.marches-publics.gouv.fr>

Electronic access to information: <http://www.ixarm.com>

Electronic submission of tenders and requests to participate: <http://www.marches-publics.gouv.fr>

Additional information can be obtained from:

the abovementioned address

Specifications and additional documents (including documents for competitive dialogue and a dynamic purchasing system) can be obtained from:

the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted: the abovementioned address

I.2. Type of the contracting authority

Ministry or any other national or federal authority, including their regional or local subdivisions

I.3. Main activity

Defence

I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities/entities

The contracting authority is purchasing on behalf of other contracting authorities: no

Section II: Object of the contract

II.1. Description

II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting authority

Fourniture de batteries aéronautiques lithium-ion et chargeurs d'atelier associés.

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Supplies

Purchase

Main site or place of performance: DGA Essais en vol magasin recette, 13804 Istres Cedex.

NUTS code FR824 Bouches-du-Rhône

II.1.3. Information about framework agreement

II.1.4. Information about framework agreement

II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)

La présente consultation a pour objet la fourniture de batteries aéronautiques lithium-ion et chargeurs d'atelier associés.

À titre indicatif, les fournitures sont divisées en 2 postes comme suit :

- poste 1 : fourniture de 2 batteries aéronautiques lithium-ion et d'un chargeur d'atelier,
- poste 2 à bons de commandes pour achats supplémentaires de batterie aéronautique lithium-ion et de chargeur d'atelier.

Le présent projet de marché est soumis à la procédure de marché à procédure adaptée conformément aux dispositions des articles 201-iii, 203 I et 251 du code des marchés publics.

II.1.6. CPV code(s)

31420000 Primary batteries, 31158100 Battery chargers

II.1.7. Information about subcontracting

II.1.8. Lots

This contract is divided into lots: no

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2. Scope of the procurement

II.2.1. Total quantity or scope

Le délai d'exécution du poste 1 ferme est celui proposé par le titulaire à compter de la date de notification du marché.

La durée de validité du poste 2 à bons de commande est de 48 mois à compter de la date de notification du marché

Le montant maximum du poste 2 à bons de commande est estimé à 125 000 EUR hors taxes pour sa durée de validité.

Les délais prévus au marché s'entendent hors périodes de vérification et hors périodes de fermetures de DGA Essais en vol site d'Istres.

Les délais prévus au marché s'entendent, période de congés annuels comprise des établissements du titulaire.

II.2.2. Information about options

Options: no

II.2.3. Information about renewals

This contract is subject to renewal: no

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Duration in months: 48 (from the award of the contract)

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

Le financement est assuré exclusivement par des ressources budgétaires propres au ministère de la défense. Le régime des paiements (versements d'avance, acomptes et soldes) est conforme aux dispositions des articles 259 à 281 du code des marchés publics.

Le délai de paiement est de 30 jours maximum et mis en œuvre conformément au décret n° 2013-629 du 29 mars 2013. Le mode de règlement est le virement.

Le comptable assignataire est :

L'agent comptable des services industriels de l'armement (Acsia)

Le Vendôme Iii

11 rue du Rempart

93 196 Noisy-le Grand Cedex

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

Conformément à l'article 231 du code des marchés publics, les candidats doivent indiquer dans leur dossier de candidature s'ils se présentent en tant que candidat individuel ou en tant que groupement d'opérateurs économiques.

La forme du groupement sera solidaire.

Il est interdit aux candidats de présenter pour le marché plusieurs offres en agissant à la fois :

1° en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements;

2° en qualité de membres de plusieurs groupements.

III.1.4. Other particular conditions to which the performance of the contract is subject, in particular with regard to security of supply and security of information

III.1.5. Information about security clearance

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Personal situation

Criteria regarding the personal situation of economic operators (that may lead to their exclusion) including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions: Renseigner dans leur intégralité les formulaires DC 1 et DC 2 accessibles sur le site <http://www.economie.gouv.fr>

— pouvoir autorisant le signataire à engager la société,

— tous renseignements justifiant de la nationalité du candidat conformément à l'article 217 du CMP.

III.2.2. Economic and financial ability

Criteria regarding the economic and financial standing of economic operators (that may lead to their exclusion)

List and brief description of conditions: Renseigner le D-1 du DC 2.

III.2.3. Technical and/or professional capacity

Criteria regarding the technical and/or professional ability of economic operators (that may lead to their exclusion)

List and brief description of conditions:

— la présentation d'une liste des principales fournitures et des principaux services effectués au cours des cinq dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de service sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique,

— une description de l'équipement technique, des mesures employées par l'opérateur économique pour s'assurer de la qualité et des moyens d'étude dont dispose le candidat pour réaliser les prestations,

— des certificats de qualifications professionnelles. La personne soumise à la présente partie dans ce cas précise que la preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat,

— des certificats établis par des services chargés du contrôle de la qualité et habilités à attester la conformité des fournitures par des références à certaines spécifications techniques. Toutefois d'autres preuves de mesures équivalentes de garantie de la qualité produites par les candidats sont acceptées, si ceux-ci n'ont pas accès à ces certificats ou n'ont aucune possibilité de les obtenir dans les délais fixés.

Les candidats qui ne sont pas en mesure de fournir les justificatifs demandés sont autorisés à apporter la preuve de leurs capacités par d'autres moyens considérés comme équivalents. Les attestations et déclarations demandées à l'appui des candidatures seront datées et signées par une personne ayant le pouvoir d'engager la société (joindre un pouvoir en cas de délégation de signature).

Si le candidat se présente en groupement, chaque membre du groupement devra fournir ces renseignements et documents.

Minimum level(s) of standards possibly required

Les candidats n'ayant pas démontré par tout moyen leurs compétences dans chacun des domaines ci-dessus seront éliminés.

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Negotiated

IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited

IV.1.3. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

Recourse to staged procedure to gradually reduce the number of solutions to be discussed or tenders to be negotiated no

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of Price is not the only award criterion and all criteria are stated only in the procurement documents

IV.2.2. Information about electronic auction

An electronic auction has been used: no

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority

14830007

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

no

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

26.3.2014 - 16:00

IV.3.5. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.3.6. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French.

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

VI.2. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

VI.3. Additional information

Les modalités de consultation du marché se dérouleront conformément aux dispositions du code des marchés publics, en particulier aux dispositions relatives aux marchés publics passés selon la procédure adaptée (Mapa), en application de l'article 203.i. Cette procédure est ouverte il n'y a donc pas de sélection des candidats en préalable à la remise des offres, les candidats sont invités à présenter simultanément leurs dossiers de candidature et d'offre.

* Candidat s'appuyant sur d'autres opérateurs économiques.

Si le candidat (ou le groupement) s'appuie sur d'autres opérateurs économiques pour justifier de ses capacités professionnelles, techniques et financières, il devra fournir pour chacun de ces opérateurs, les mêmes documents et informations qui lui sont demandés par le pouvoir adjudicateur pour présenter sa candidature (Voir la section Iii.2 du présent avis). Par ailleurs, il devra également être produit un engagement écrit de chacun de ces opérateurs, de travailler pour le candidat et réciproquement.

* (Opérateurs économiques des pays tiers à l'ue ou à l'eee).

Conformément à l'article 215 I du code des marchés publics, la présente procédure n'est pas ouverte aux opérateurs économiques des pays tiers à l'union européenne ou à l'espace économique européen.

Obtention du dossier de consultation (Dce) :

Le DCE doit être téléchargé sur la plate-forme des achats de l'état (Place), accessible depuis www.marches-publics.gouv.fr ou via les portails www.achats.defense.gouv.fr ou www.ixarm.com.

Le téléchargement peut se faire de façon anonyme ou en s'identifiant sur la PLACE. Les candidats sont avisés que s'ils ne sont pas identifiés sur la PLACE, ils ne seront pas informés des échanges durant la consultation.

— modalités de transmission des candidatures et des offres.

Le candidat pourra transmettre son pli :

— soit par transmission électronique via la plate-forme des achats de l'état (Place), accessible depuis www.marches-publics.gouv.fr ou via les portails www.achats.defense.gouv.fr ou www.ixarm.com ,

— soit sur support physique (support papier, ou support électronique tel que Cd-Rom).

Cependant, les candidats doivent appliquer le même mode de transmission à l'ensemble des documents qu'ils adressent au SCAT. Le mode de transmission des plis doit donc être le même que celui choisi initialement par le candidat pour sa candidature.

Les modalités détaillées de transmission des plis sont précisées dans le règlement de la consultation.

De plus, le candidat ne peut pas transmettre son offre simultanément par voie électronique et sur support physique (hormis le cas de la transmission d'une copie de sauvegarde).

* Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre.

Le délai de validité des offres sera indiqué dans les documents de la consultation.

* (le cas échéant) langue.

Conformément à l'article 219 V, les documents remis à l'appui des candidatures dans une autre langue que la langue française doivent être accompagnés d'une traduction en français certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté. En cas de contradiction entre les deux documents, la version en langue française fait seule foi.

* Informations complémentaires relatives aux conditions de participation.

Afin, de permettre au pouvoir adjudicateur d'apprécier la situation juridique et la capacité économique, financière, technique et professionnelle minimale requise en vue de la sélection des candidatures, il est impérativement demandé aux candidats de fournir, sous peine de rejet de la candidature, les formulaires DC 1 et DC 2, dûment renseignés.

La lettre de candidature et les déclarations sur l'honneur doivent être impérativement signées par une personne habilitée à engager l'opérateur économique (ou le groupement d'opérateurs économiques) sous peine de rejet de la candidature.

Un candidat qui fait une fausse déclaration pourra être sanctionné au titre de l'article 441-1 du code pénal pour faux et usage de faux.

Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP : 27.2.2014.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Tribunal administratif de Marseille (territorialement compétent désigné dans les conditions de l'article R312-1

Body responsible for mediation procedures

Official name: Comité consultatif inter-régional du règlement amiable des litiges et des différends de Marseille

Postal address: Préfecture de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, secrétariat général pour les affaires régionales, place Félix-Baret, CS 80001

Town: Marseille Cedex 06

Postal code: 13282

E-mail: catherine.pietri@paca.pref.gouv.fr
Telephone: +33 484354554
Fax: +33 484354460
Internet address: <http://www.paca.pref.gouv.fr>

VI.4.2. Review procedure

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

Official name: Greffe du tribunal administratif de Marseille
Postal address: 22-24 rue de Breteuil
Town: Marseille
Postal code: 13006
E-mail: greffe.ta-marseille@juradm.fr
Telephone: +33 491134813
Fax: +33 491811387

VI.5. Date of dispatch of this notice

27.2.2014